Envoyé en préfecture le 16/10/2024
Reçu en préfecture le 16/10/2024
Publié le
ID : 029-212901615-20241014-DCM2024_4_15-DE

VILLE DE PLEUVEN

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

L'an deux mille vingt quatre, le quatorze octobre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUVEN, s'est réuni à la Mairie de Pleuven, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire

ETAIENT PRESENTS : DEL NERO David, ARZUR Yvon, BERTHOLOM Cyril, CARIOU Philippe, CORNIC Karine, GOURVES Muriel, HERFAUT Denis, KERNEVEZ Marie-Hélène, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, LE BOSSER Olivia, MILIN Claudine, RIVIERE Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie

POUVOIRS : ont donné pouvoir CARLIER Morgane à RIVIERE Christian, CASELLINO Mona à LE BER Caroline, FRANCHETEAU Laurent à HERFAUT Denis, MARTIN Corinne à KERNEVEZ Marie-Hélène, ROUE Christian à ARZUR Yvon

Secrétaire de séance : Monsieur BERTHOLOM Cyril

NOMBRE DE CONSEILLERS : 23
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20
PRESENTS A LA SEANCE : 15
DATE DE LA CONVOCATION : 8 OCTOBRE 2024
DATE D'AFFICHAGE : 9 OCTOBRE 2024

DCM N°2024-4-15
Objet : Espace Sportif Bellevue : Règlement intérieur

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'Espace Sportif Bellevue va être livré et va pouvoir accueillir les associations et clubs sportifs, Monsieur le Maire soumet, à votre approbation, un règlement intérieur.

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des présents plus les pouvoirs

- ***Approuve le règlement intérieur de l'Espace Sportif Bellevue.***

Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,
Le Maire,
David DEL NERO